
Hausse des décès possiblement liés à la consommation de crack à Montréal

Depuis le 27 mars 2022, la direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DRSP de Montréal) a reçu le signalement de 6 cas de décès par intoxication suspectée en contexte de consommation présumée de crack. À l'heure actuelle, ces décès sont toujours sous enquête. Chez une des personnes décédées où le crack inhalé semble être en cause, de la cocaïne et du fentanyl ont été trouvés dans le sang et l'urine. Le lien avec le produit reste à confirmer.

À la lumière de cette situation, il est possible que le crack en circulation soit contaminé avec du fentanyl. Le fentanyl est un opioïde puissant associé à des risques élevés de décès surtout chez des consommateurs de crack qui pourraient être exposés au fentanyl à leur insu. Pour renverser les effets d'une surdose, de la naloxone pourrait être nécessaire. En cas de surdose, appelez le 911 immédiatement pour une intervention rapide et optimale. Une prise en charge en milieu hospitalier pour administration de naloxone sous supervision médicale ou gestion des voies respiratoires pourrait être requise.

Nous vous invitons à être vigilants et à nous informer de toute situation suggérant une contamination du crack par du fentanyl à Montréal en utilisant la [fiche de signalement de surdose](#).

https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Surdoses/Alertes-outils/Fiche_Signalement_Surdose_vfinale_septembre2021.pdf

La DRSP de Montréal invite les consommateurs de crack, quel que soit le mode de consommation (par injection, par inhalation ou autre), à être prudents et encourage cliniciens et intervenants à rehausser les interventions de prévention des décès auprès de ceux-ci :

1. Faire circuler l'information concernant le risque de surdose sévère et de décès suite à la consommation de crack.
2. Offrir un counseling sur les pratiques de consommation à risques réduits :
 - pour les personnes qui consomment par injection, fréquenter régulièrement les services de consommation supervisée : <https://santemontreal.qc.ca/population/services/services-dinjection%20supervisee/>
 - éviter de consommer seul
 - lorsque plusieurs personnes consomment, éviter de consommer tous en même temps
 - utiliser, si possible, des bandelettes de détection du fentanyl
 - avoir de la naloxone disponible en quantité suffisante et savoir l'utiliser lorsqu'une personne présente des signes de surdose
 - appeler le 911 en cas de surdose (la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose assure l'immunité contre les poursuites pour possession simple aux témoins de surdose ayant composé le 911)
3. Renseigner et accompagner au besoin les personnes afin d'obtenir gratuitement la naloxone dans les organismes et pharmacies communautaires inscrits dans le répertoire de l'INSPQ. Les organismes communautaires montréalais inscrits dans ce répertoire distribuent gratuitement des bandelettes de détection du fentanyl : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/cartes/naloxone/index.html>

Pour plus d'informations : <https://santemontreal.qc.ca/en/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/surdoses/prevention-des-surdoses-liees-aux-drogues/>